



## MODELE D'ACTE ADMINISTRATIF

### Arrêté portant acquisition d'un immeuble

**Le maire,**

**Vu les articles L.1212-1, L.1212-3 et L.1212-6 du Code général de la propriété des personnes publiques,**

**Vu l'article L.1311-13 du Code général des collectivités territoriales,**

**Vu les dispositions du titre VI du Code civil relatif à la vente,**

**Vu la délibération du Conseil municipal du.....,**

Considérant que l'avis du service de l'Etat (à nommer) du.....estime la valeur vénale du bien.....(à décrire) à.....euros ci-annexé,

Considérant que Monsieur ou Madame....., maire de la commune....., est habilité par une

délibération du Conseil municipal à passer l'acte d'acquisition portant sur ledit bien,

Considérant que le chapitre II du titre 1<sup>er</sup> du livre II sur les procédures d'acquisition du Code général de la propriété des personnes publiques laisse le choix entre la forme administrative et la forme notariée que doit revêtir l'acte d'acquisition,

Considérant que par courrier du.....dont copie est annexée au présent arrêté, le vendeur (à identifier) a proposé la cession du bien.....à la commune pour un prix de .....€ hors frais,

Considérant l'intérêt général qui s'attache ainsi au projet,

Considérant le titre de propriété du vendeur, l'extrait cadastral et la déclaration de la Conservation des Hypothèques,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup> :** le bien.....est acquis par la commune auprès de (vendeur) pour la somme de.....euros (somme en lettres)

**Article 2 :** la présente acquisition est régie selon les règles du droit civil en matière de vente immobilière et dans la mesure où ces dernières ne vont pas à l'encontre de dispositions inhérentes à la qualité de personne publique de l'acheteur

**Article 3 :** l'acte d'acquisition immobilière est reçu et authentifié par le maire

**Article 4 :** l'acte fera l'objet d'une publication au bureau des hypothèques

Fait à ....., le .....

Le Maire